

**LYCEE SIDOINE APOLLINAIRE**

1 rue Henri Simon CS 40003

63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

**Service intendance (bureau de l'Intendance n°1)**

☎ 04 73 41 20 05 ou 04 73 41 20 12

Courriel : [facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)**Fiche intendance****Fiche à retourner exclusivement par mail***(y compris les externes)* avec un RIB à l'adresse :[facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)**INSCRIPTION Année scolaire 2024/2025****SECONDES, Premières****et Terminales****ÉLÈVE :** **Classe :** 

**NOM** ..... **Prénom** : .....

Adresse de l'élève : n°..... rue / av./ bd. ....

VILLE) ..... Tel élève : .....

mail : ..... @ ..... Né(e) le .....

**INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT** Externe (année 2024, 5€ le repas)**ou**

↓ **Ces formules vous engagent à régler l'intégralité du forfait que vous fréquentez ou non le self ↓**  
**et même si vous ne prenez pas la totalité des repas.**

 demi-pensionnaire forfait **4 jours sauf mercredi** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) (tarif forfait année 2024, 507,50€) demi-pensionnaire forfait **5 jours** (lundi au vendredi) (tarif forfait année 2024, 563,50€) forfait interne (tarif forfait année 2024, 1449,00€)Tarifs 2024, les tarifs sont révisables au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.**ATTENTION – tout changement de régime non signalé entrainera la facturation du trimestre complet****Important : les changements de régime** pourront être accordés selon les modalités fixées par le chef d'établissement, se référer à la page 3**RESPONSABLE FINANCIER de l'élève (c'est la personne qui paie les frais de restauration) :**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

Adresse de facturation : .....

VILLE ..... Tel responsable financier : .....

mail : ..... @ .....

**LES BOURSES**

[Si l'élève bénéficie d'une bourse de lycée, le RIB fourni doit être au nom de la personne figurant sur la demande de bourse \(rubrique" ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE" sur la fiche de renseignements du Secrétariat\)](#)

BOUSIER :  OUI  NON  EN ATTENTE **SIGNATURES OBLIGATOIRES :****L'élève :****le responsable financier :**Signature : Signature : 

**LA FICHE INTENDANCE EST A COMPLETER ET A RENVOYER PAR MAIL  
AVEC VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**A l'adresse mail :**

**[facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)**

**Important : enregistrer et nommer vos fichiers** (en format pdf) :

- la **fiche intendance** avec le NOM, le PRENOM de l'élève et le niveau (exemple seconde)

ex : **NOM PRENOM Seconde.pdf**

- le RIB avec : **NOM PRENOM RIB.pdf**

Ensuite lors de l'envoi, indiquer le **NOM PRENOM** de l'élève en **objet du mail**

**MERCI de votre collaboration**

\*\*\*\*\*

**Pour les élèves au forfait (demi-pensionnaire 4 jours, 5 jours, Interne), les factures (avis aux familles) trimestrielles seront adressées uniquement au responsable financier par mail en milieu de trimestre, à charge pour les familles de s'en répartir ensuite le règlement.**

Pour régler votre forfait :

- **mode de paiement à privilégier, en ligne, en se connectant sur son compte EduConnect (lien sur l'avis aux familles à chaque trimestre)**
- par chèque libellée à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

**En raison d'un changement de logiciel, le prélèvement automatique n'est plus proposé.**

En cas de difficultés financières, il vous est recommandé de prendre contact avec l'assistante sociale du lycée afin d'effectuer une demande d'aide au titre du fonds social lycéen (téléphone : 04 73 41 20 20, poste 107, adresse mail : [linda.sensi-bulcke@ac-clermont.fr](mailto:linda.sensi-bulcke@ac-clermont.fr))

**Pour les élèves externes, possibilité d'acheter des repas (5 euros l'unité), en s'inscrivant au bureau de l'intendance n°1 et en payant soit par télépaiement la veille sur le site du lycée, soit à l'intendance avant le déjeuner.**

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU  
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT  
ANNEE 2024-2025**

Le Lycée Sidoine Apollinaire propose **quatre régimes possibles** :

- **Demi-pensionnaire forfait 4 jours** : déjeuner servi lundi, mardi, jeudi, vendredi. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre. **Pas de modulation des jours.**
- **Demi-pensionnaire forfait 5 jours** : déjeuner servi du lundi au vendredi inclus. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre.
- **Forfait Interne** : 4 nuitées + dîners du lundi soir au jeudi soir inclus, 4 petits-déjeuners du mardi matin au vendredi matin inclus, 5 déjeuners du lundi midi au vendredi midi inclus. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre, sous réserve de place disponible.
- **Externe** : Repas pris à l'unité

➤ **Tous les élèves, y compris les externes, doivent impérativement remettre un Relevé d'identité Bancaire pour tout versement ou remboursement éventuel (voyage scolaire ou autre)**

**REMARQUES IMPORTANTES :**

Si lors de votre passage au réfectoire vous ne disposez pas de votre code-barre avec vous, ou si le solde de votre carte est insuffisant, vous ne serez pas accepté au restaurant scolaire. Il vous appartiendra de vous rendre au bureau de l'Intendance n°1 afin de régulariser votre situation.

**1°) CHANGEMENT DE REGIME :**

Toute demande de **changement de régime doit se faire par écrit** au service intendance, bureau n°1 ou [facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)

Ces changements pourront être accordés par le chef d'établissement si la demande est faite **avant** le :

- ♦ 20 septembre pour être pris en compte pour le 1<sup>er</sup> trimestre (septembre à décembre)
- ♦ 15 décembre pour être pris en compte pour le 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier à mars)
- ♦ 15 mars pour être pris en compte pour le 3<sup>ème</sup> trimestre (avril à juin)

En dehors de ces dates et en cas de force majeure (*déménagement, raisons médicales, changement d'emploi du temps*), les demandes doivent être adressées au service intendance – bureau n°1 ou [facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr) à l'attention du chef d'établissement et dûment motivées.

**Toute modification d'adresse, de compte bancaire, de situation familiale doit être signalée à l'intendance bureau n°1 ou par mail : [facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)**

## 2°) MODALITES DE REGLEMENT :

Pour les élèves au forfait (DP 4 jours, DP 5 jours, interne) : plusieurs possibilités pour le règlement :

- mode de paiement à privilégier, se connecter en ligne avec votre compte EduConnect (Dans EduConnect, le responsable financier doit absolument valider son adresse mail, s'il veut pouvoir faire aboutir son paiement dans le Télépaiement)
- payer par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- ou par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

Pour les élèves externes : plusieurs possibilités pour le règlement :

- en ligne (demander vos login et mot de passe à l'Intendance si vous les avez oubliés ou si vous ne les avez pas déjà reçus) à l'adresse suivante :

<https://www.lycee-sidoine-apollinaire.fr/intendance/télépaiement>

- par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- ou par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

Vous voudrez bien compléter l'imprimé ci-joint page 1 et nous le retourner par mail en respectant les indications page 2.

Avec nos remerciements,

A Clermont-Ferrand, le 27/03/2024

L'agent comptable,

Le proviseur,

Catherine GUENEAU

Alain CHERAA

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec  
Mme Mélanie MOULIN au 04 73 41 20 05 ou M. Helder RODRIGUES au 04 73 41 20 12  
Ou par courriel à l'adresse : [facturation.sidoine@ac-clermont.fr](mailto:facturation.sidoine@ac-clermont.fr)*

*(Pages 3 et 4 à conserver)*